



Termes de référence pour un contrat de consultant :
Apporter un soutien stratégique à la société civile dans leurs activités de plaidoyer, concernant notamment la révision du Code forestier

Avril 2019

I. Contexte et justification

Le processus de révision de la loi forestière, initié depuis 2011 par le Ministère en charge des forêts, a connu plusieurs étapes avec notamment l'analyse par un bureau d'étude recruté à cet effet, et la consolidation d'un avant-projet de loi par une Commission Technique du Ministère en charge des forêts en 2015.

Ayant été exclue de cette première phase, la société civile, à travers l'implication de plusieurs organisations, a mis en place des groupes thématiques et organisé des ateliers de concertations sous la coordination de Gabon Ma Terre Mon Droit pour formuler et partager ses analyses ainsi que des propositions de réformes. Elle a également développé un travail de plaidoyer avec le secteur privé qui avait abouti à la mise sur pieds en 2016 d'un comité ad hoc chargé de procéder à la lecture d'une version consolidé de l'avant-projet de code forestier en vue de produire un document consensuel.

Ce document consensuel a été défini et validé par l'administration. Toutefois, lors de la transmission dudit projet de code forestier au Conseil d'Etat en 2018, des inquiétudes majeures concernant d'éventuelles reformulations sont nées au sein de la société civile quant au sort des recommandations faites lors des travaux ad hoc.

II. Objet du contrat

Le contrat consiste en une analyse approfondie de la version du projet de code forestier portée par le Ministre en charge des eaux et forêts et adoptée en conseil des ministres en date du 26 Février 2019.

Il s'agira plus précisément de faire une évaluation du niveau de prise en compte des recommandations formulées par la société civile et contenues dans ce projet de code forestier concernant notamment des aspects tels que le déboisement des forêts, les droits des communautés et le rôle de la société civile dans le monitoring des activités forestières. Le consultant devra également formuler des recommandations devant alimenter le plaidoyer de la société civile auprès du Parlement national.

III. Cadre d'intervention

Ce contrat de consultance intervient dans le cadre du projet « **Voix des citoyens pour le changement : Observation forestière dans le bassin du Congo** » (CV4C) et participera au renforcement des capacités de la société civile, notamment en

matière de plaidoyer et lobbying pour l'amélioration du cadre légal et réglementaire lié à la gestion des forêts en République Gabonaise.

IV. Mission et livrables

a. Mission

La mission du consultant portera essentiellement sur la recherche et l'analyse juridique. A cet effet, il devra :

- Préparer, un tableau reprenant les différentes contributions de la société civile contenues dans le projet de code forestier et celles non prises en compte ;
- Formuler des propositions et des contributions dans le cadre de la révision du Code forestier en se basant sur les précédentes recommandations et des nouveaux éléments de contexte ;
- Procéder à une restitution et la validation de ces propositions par les OSC de la plateforme GMTMD ;
- Produire un document final intégrant les commentaires et amendements de la plateforme GMTMD.

b. Livrables

- Tableau reprenant les différentes contributions de la société civile contenues dans le projet de code forestier et celles non prises en compte
- Document consolidé des propositions de la société civile.

V.Méthodologie

Le consultant sera basé à Libreville, et travaillera en collaboration rapprochée avec les facilitateurs de la plateforme GMTMD. Les facilitateurs pourront assurer la coordination et suivre la progression du travail en cours par téléphone ou Skype. Le consultant organisera et facilitera une rencontre de travail afin de présenter son travail et faire valider ses propositions par GMTMD.

VI. Calendrier de l'étude

Les travaux du consultant national n'excéderont pas 7 jours ouvrables. Ses activités respecteront les étapes ci-après :

Publication de l'appel d'offre	18 avril
Clôture de l'appel	29 avril
Examen des dossiers, négociations et signature du contrat	29 avril -02 mai
Début de la consultation	03 mai
Fin de la consultation	13 mai
Soumission des livrables	13 mai

VII. Profil et qualifications

Le consultant national devra :

- Avoir un minimum 05 ans d'expérience dans les domaines de la foresterie, environnement, sciences juridiques, sciences sociales, mines ou tout autre domaine équivalent ;
- Avoir une connaissance générale de la législation sur les forêts au Gabon ;
- Avoir une bonne connaissance des processus de gouvernance forestière et des problématiques du secteur forêt/environnement au Gabon ;
- Justifier d'une expérience professionnelle avérée en matière de conduite des études similaires ;
- Disposer de bonnes capacités de synthèse et de rédaction ;
- Avoir une parfaite maîtrise des logiciels usuels de travail (suite Office, etc.) ;

VI- Dépôt de dossiers

Les personnes intéressées devront soumettre un CV détaillé ainsi qu'une offre financière aux adresses suivantes :

Elodie Grace NTSAME OLLOMO, Responsable du département Juridique et gouvernance forestière Brainforest, chef du projet CV4C : (+241) 06 37 96 73/ 04 03 58 83, E-mail : graceollomo@yahoo.fr

Constant ALLOGHO, Facilitateur principal de la plateforme GMTMD : (+241) 07 35 20 74, E-mail : allogoba@yahoo.fr

Les dossiers peuvent également être déposés au siège de Brainforest sis à la Montée du Marché des Charbonnages, au quartier Ambowé.

La date limite est fixée au 29 Avril 2019 à 15 heures.